

## Les maires ont peur de se mouiller, selon Nicolet

□ La lutte sur la réforme de la fiscalité a laissé des séquelles et ils hésitent à se mêler du référendum, avance le président de l'UMRCQ

Pierre APRIL Québec (PC)

Le président de l'Union des municipalités régionales de comté du Québec (UMRCQ), Roger Nicolet, est convaincu que les élus municipaux hésitent à prendre position dans le débat référendaire parce qu'ils ont peur qu'on leur fasse payer leur implication au lendemain du 26 octobre.

«Il y a beaucoup d'hésitation à se mettre au blanc dans une décision qu'on risque de vous faire payer d'une façon ou d'une autre», a-t-il déclaré dans une entrevue à la Presse Canadienne.

«Il y a des élus, a poursuivi M. Nicolet, qui ont manifesté leur op-

position à la réforme Ryan et qui se retrouvent avec des difficultés dans leur région.»

M. Nicolet estime aussi que les élus municipaux ne se prononcent pas parce qu'il n'y en a pas beaucoup qui ont vraiment fait l'effort de comprendre quelles sont les implications de l'entente au niveau municipal.

### La prudence pas rentable

«L'autre raison, a-t-il dit, est que le monde municipal est toujours soumis à toutes sortes de pressions.»

Une chose est certaine, selon lui, ce n'est pas en se retirant du débat ou en tenant des propos plus sobres à l'endroit du gouvernement que

les élus municipaux vont mériter plus de respect.

«La prudence dans les propos n'a jamais été, en bout de piste, très rentable», a-t-il opiné.

M. Nicolet, ex-membre de la commission Bélanger-Campeau et du groupe des non-alignés qui ont rejeté l'entente du 28 août, a souligné qu'il y a dans le document beaucoup de raisons de s'inquiéter.

«Il y a la dimension du développement régional, a-t-il dit, celle de la formation de la main-d'oeuvre. Il y a aussi la question des gouvernements autochtones et toute une série de sujets qui vont avoir des répercussions directes sur la gestion municipale.

«Malheureusement, les élus mu-

nicipaux ne sont pas prêts à monter au front et c'est en grande partie dû aux séquelles de la bataille menée autour de la réforme de la fiscalité, il y a un an.

### «Liste noire»

«Il ne faut pas oublier, a conclu M. Nicolet, que certains ont l'impression d'être sur une liste noire depuis cette lutte.»

Pour le maire de Mont-Joli, Guy d'Anjou, qui milite dans le camp du Oui, les élus doivent tenir qu'ils sont des citoyens de plein droit et qu'ils doivent s'impliquer.

«Sur le plan personnel, a dit ce fédéraliste qui a siégé à la Commission Bélanger-Campeau, on peut se

prononcer sans pour autant engager ses électeurs. En devenant maire, a-t-il dit, je n'ai pas fait une croix sur mes autres droits. Moi, je n'ai jamais eu peur d'exprimer mes opinions.»

Pour M. d'Anjou, le débat est trop sérieux pour que les élus du monde municipal s'effacent. «Il faut régler cette question et passer aux problèmes économiques. En refusant cette entente, on remet tout en question. Il faut se sortir de cette situation de crise», a-t-il conclu.

Le maire de Beloeil, Julien Bussières, est un de ceux qui refusent de s'impliquer «par respect pour ses électeurs qui se retrouveront dans l'un ou l'autre camp».

«C'est une question personnelle, a-t-il dit. J'ai été sollicité par les deux camps et j'ai décidé de m'abstenir.»

Le maire de Charlesbourg et président de l'Union des municipalités du Québec (UMQ), Ralph Mercier, s'est lui aussi engagé à demeurer à l'écart du débat.

«Ce n'est pas à nous de s'exprimer au nom de nos électeurs, a-t-il déclaré, c'est un choix très personnel. Nous avons, comme élus, des responsabilités bien définies et celle de prendre position dans un débat national d'une telle importance n'est est définitivement pas une.»

## Un NON sera perçu comme un vote «pour une espèce de séparation», avertit Clark

Lia LEVESQUE Montréal (PC)

Le ministre Joe Clark invite les gens à voter non seulement sur le contenu de l'entente, mais en pensant aussi aux conséquences de leur vote. Car un Non du Québec pourrait être perçu par le Canada anglais comme un vote en faveur de la souveraineté.

Le ministre responsable des Affaires constitutionnelles Joe Clark a lancé cet avertissement à l'occasion d'un discours qu'il prononçait devant le Club Rotary de Montréal, hier.

«Au Québec, un vote contre l'accord sera perçu comme un vote pour quelque chose d'autre, pour une espèce de souveraineté, pour une espèce de séparation», a-t-il prévenu, en réponse à un membre du club qui l'interrogeait, lors d'une courte période de questions après son allocution.

Rappelant qu'il a sillonné le Ca-

nada à de multiples reprises et soulignant qu'il traite du dossier constitutionnel de façon continue depuis plus de 18 mois, le ministre Clark a affirmé que «personne ne peut juger avec certitude de la réaction au Canada», advenant un rejet de l'entente constitutionnelle, le 26 octobre.

Il a également soutenu que «si la réponse est non, le reste du Canada éprouvera un sentiment de rejet analogue à celui que le Québec a déjà éprouvé», faisant référence sans doute au climat qui prévalait au Québec au lendemain du rejet de l'accord du lac Meech.

En anglais, il est même allé jusqu'à dire que si l'accord de Charlottetown ne passe pas, «notre chance de garder ce pays ensemble est plutôt mince».

Puisant à même son expérience de routier constitutionnel, il a livré son impression personnelle: «Je doute fortement qu'il y aura la volonté, hors du Québec, de com-



Après son allocution devant le club Rotary, Joe Clark a visité les locaux du comité du Oui de la région de Montréal, à Ville St-Laurent.

mencer encore (la négociation). Je doute bien que ce sera possible pour nous de trouver encore cet es-

prit de compromis qui était autour de la table», a-t-il averti.

## Les fonctionnaires fédéraux refusent d'être bâillonnés

Ottawa (PC)

Une semaine à peine après le lancement officiel de la campagne référendaire, le gouvernement fédéral s'est retrouvé en conflit avec ses propres employés, hier, à propos d'une lettre de recommandations aux fonctionnaires sur les choses à faire et à ne pas faire pendant la campagne.

L'Alliance de la fonction publique du Canada, le plus gros syndicat au gouvernement, s'insurge contre l'avertissement servi à ses 170 000 membres, qui sont invités à faire attention à ce qu'ils feront et diront pendant la campagne.

Le président de l'Alliance Darryl Bean a soutenu que le gouvernement tente d'intimider ses employés, en dépit du jugement rendu par la Cour suprême du Canada l'an dernier, qui reconnaissait aux fonctionnaires le droit de participer à des activités politi-

ques en dehors de leurs heures de travail.

Dans une lettre aux sous-ministres datée de la semaine dernière, le secrétaire du Conseil du trésor Ian Clark écrit que le gouvernement fédéral reconnaît aux employés le droit de participer pleinement au référendum du 26 octobre.

Mais il stipule aussi qu'avant de prendre la décision de s'impliquer personnellement dans les activités liées au référendum, les employés devront soigneusement peser leurs obligations et responsabilités au sein de la Fonction publique, et «déterminer si leur aptitude à assumer ces obligations et responsabilités pourrait être compromise, ou être perçue comme telle, par cette implication».

La lettre conseille aux serveurs de l'État de s'abstenir d'exprimer des opinions personnelles dans l'exercice de leurs responsabilités officielles.

## LISTE DES 16 GAGNANTS DU CLUB Multi•points

TIRAGES DES 21 et 28 août, 4 et 11 septembre 1992

### Voiture Geo Metro

21 août 1992: Colette Lecomte - Banque Nationale  
28 août 1992: Camil Maheux - Club Multi•points

### Voiture Mazda 323

4 sept. 1992: Normand Marcoux - Banque Nationale  
11 sept. 1992: Claudette Girard - Banque Nationale

### Croisière Royal Caribbean

21 août 1992: Raynald Dambrose - Master Card Or  
28 août 1992: Colette Trambly - Vidéotron  
4 sept. 1992: Diane Poirier - Banque Nationale  
11 sept. 1992: Jocelyne Beaumont - Club Multi•points

### Forfait vacance Sandals - Montego Bay

21 août 1992: Jean Béliveau - Master Card Or  
28 août 1992: Denise Lacasse - Banque Nationale  
4 sept. 1992: Brigitte Dargis - Master Card Or  
11 sept. 1992: Lucien Gagné - Banque Nationale

### 1000\$ en BONS D'ACHAT du CLUB Multi•points

21 août 1992: Christian Simard - Banque Nationale  
28 août 1992: Louise Auger - Banque Nationale  
4 sept. 1992: Nancy Landerwyn - Club Multi•points  
11 sept. 1992: Guy Viens - Banque Nationale

**C'EST SEULEMENT LES MEMBRES QUI GAGNENT!**  
Devenez membre en composant de Montréal le 251-8688 ou sans frais le 1 800 563-8688

**CLUB Multi•points**

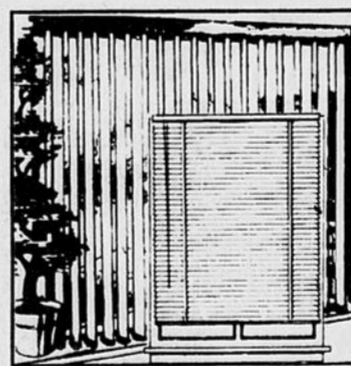
Vidéotron • TÉLÉ 7 • CHLT 63AM • CITE 102.7 FM • La Tribune • BANQUE NATIONALE

Les règlements relatifs aux tirages sont disponibles chez Club Multi•points Ltée, 5560 Chauveau, Montréal (Québec) H1N 1G9

46377

## SUPER AUBAINES chez RAYMOND LEMIEUX inc.

26, rue Alexandre, Sherbrooke



PROMOTION



### STORES VÉNITIENS

en vinyle de Draco

RABAIS

30%

### VERTICAUX

pour porte patio  
75 po x 84 po

SEULEMENT

4995\$

VERTICAUX-HORIZONTAUX-BALI MICRO

SPÉCIAL sur commande

50% de rabais

TOILES À FENÊTRES DE TOUTES GRANDEURS DE draco



PLUS DE 400 COUVRE-LITS ET DOUILLETES EN MAGASIN

Nouveau rayon de cadres et de Laminés



### RAYON D'ACCESSOIRES POUR SALLE DE BAIN

- DESCENTE DE BAIN
- SERVIETTES
- RIDEAUX DE DOUCHE ET FENÊTRE
- SERVICE D'INSTALLATION

• RIDEAUX SUR MESURE • CONFECTIONNÉS À NOTRE ATELIER • SERVICE DE DÉCORATEURS COMPÉTENTS À DOMICILE • SERVICE D'INSTALLATION

45639

## Général

## Deux suspects accusés d'avoir tué un policier à Calgary

Calgary (PC)

Après une enquête serrée ayant duré 12 heures, la police a accusé hier deux individus de la mort par balle d'un agent de la force municipale de Calgary.

Mais le chef de police Gerry Borbridge a dû admettre qu'on n'avait pas encore réussi à déterminer le motif du meurtre.

David Anthony Lawes, 26 ans, de Calgary, a été accusé du meurtre au premier degré de l'agent Robert Vanderwiél.

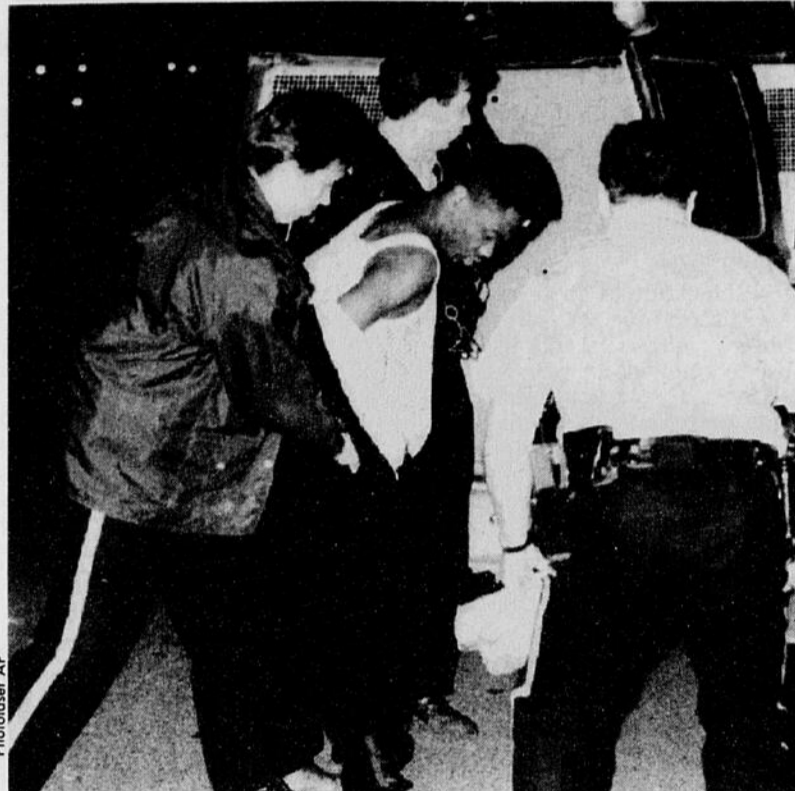
Steve Esty, 21 ans, qui était récemment arrivé à Calgary en provenance de Montréal, a été accusé de complicité après le fait.

L'escouade tactique a arrêté les deux hommes dans une maison du secteur sud-ouest de Calgary, vers 5h hier matin.

L'agent Vanderwiél, 36 ans, faisait partie de la police depuis cinq ans. Tôt, mardi matin, il est mort après avoir reçu une balle au cou, rappelé le chef Borbridge.

La police avait retrouvé une automobile et une arme de poing à peu de distance du lieu du crime. C'est grâce à ces indices qu'elle a pu remonter à Esty et Lawes.

Mais on ignorait toujours mercredi pour quelle raison l'agent



La police de Calgary a mis sous les verrous, Steve Esty, 21 ans, qui a été accusé de complicité dans le meurtre d'un policier.

Vanderwiél, qui se trouvait seul obligé un automobiliste à s'immobiliser sur le bord de la rue.

## L'anesthésie générale était-elle nécessaire pour Mélanie Bouffard?

□ La fillette de 22 mois est morte avant d'être traitée pour une dent cassée

Montréal (PC)

Était-il nécessaire que Mélanie Bouffard subisse une anesthésie générale à 22 mois pour une chirurgie dentaire?

C'est la question que plusieurs se posent à la suite du décès de la fillette lors d'une anesthésie, mercredi dernier.

Le président de l'Ordre des dentistes, le docteur Marc Boucher, a affirmé hier qu'il n'avait aucune raison de mettre en doute le bien-fondé de la décision du chirurgien-dentiste de recommander une anesthésie générale.

D'après les informations recueillies, la petite s'était non seulement cassée une dent, mais le dentiste s'inquiétait de plusieurs caries. «Comme il n'avait pu évaluer correctement l'état général des dents lors de l'examen, l'enfant ne tenant pas en place sur la chaise, il avait décidé de recourir à l'anesthésie pour mieux la traiter.»

C'est la version que l'Ordre a recueillie du dentiste, Marcel Bagdadi, qui devait procéder à la chirurgie. Selon lui, un examen superficiel révélait que l'enfant avait des dents passablement cariées qui ris-

quaient de la faire souffrir. «Compte tenu de son expérience, il pouvait présumer que le reste de la bouche était affecté, a expliqué le président de l'Ordre. Etant donné que l'anesthésie locale s'avérait impossible à cause de l'âge de l'enfant, il n'avait pas d'autre choix que l'anesthésie générale.»

Les parents, Jacques Lamothe et Sandra Bolduc, affirment qu'il est vrai que Mélanie avait des caries causées, selon eux, par le biberon qu'elle n'avait pas encore délaissé. «Ces caries ne semblaient pas la faire souffrir», a dit le père. Lorsque le dentiste a recommandé l'anesthésie générale, il ne s'est pas objecté. «C'est lui le professionnel. Je n'avais pas de raison de douter de sa compétence.»

Selon le président de l'Ordre, il est rare que les dentistes aient recours à l'anesthésie générale pour des enfants aussi jeunes. «Surtout qu'aujourd'hui, la dentition des enfants est généralement superbe». On le fait uniquement dans les cas de problèmes importants et lorsque l'enfant a des douleurs. «C'est la compétence et la règle du bon sens qui guide le dentiste dans ce genre de décision.»

Quant à l'anesthésie, il affirme

que ce n'est pas le premier cas de décès lors d'une chirurgie dentaire. «Il y a toutes sortes de complications qui peuvent survenir lors d'une anesthésie. C'est la raison pour laquelle cela ne se fait pas dans le bureau du dentiste, mais dans des cliniques spécialisées comme ce fut le cas pour Mélanie. Mais nous sommes tenus à une obligation de moyens, pas de résultats.»

L'Ordre des dentistes doit étudier le dossier médical de Mélanie pour vérifier le diagnostic du docteur Bagdadi et s'assurer que la décision était justifiée. Mais il faudra attendre la fin de l'enquête du coroner pour connaître la cause de la mort de Mélanie qui a fait un arrêt cardiaque dès le début de l'anesthésie.

S'agit-il d'une allergie aux médicaments? A-t-elle manqué d'oxygène? Avait-elle un problème cardiaque? Telles sont quelques-unes des questions auxquelles le coroner tentera d'apporter des réponses.

## Le 350e a attiré plus de touristes à Montréal

Montréal (PC)

L'industrie du tourisme a réussi à tirer profit des célébrations du 350e anniversaire de Montréal en dépit de la morosité économique, révèle les données publiées hier par l'Office des congrès et du tourisme du Grand Montréal.

Le nombre de chambres occupées dans les hôtels a augmenté de 6 pour cent pendant les mois de juin, juillet et août.

La ville a connu cet été ses premières hausses du taux d'occupation depuis quatre ans. Il s'agit néanmoins d'une reprise fragile, le taux d'occupation étant toujours en-deçà du seuil de rentabilité en dépit d'une légère baisse du prix des chambres.

Le nombre de visiteurs aux attractions touristiques de Montréal a fait un bond de 25 pour cent par rapport à l'an dernier.

L'Office des congrès et du tourisme du Grand Montréal craint toutefois que cet engouement pour la ville ne s'essouffle, puisque les budgets de publicité exceptionnels dont Montréal a bénéficié pour ses 350 ans vont sûrement diminuer l'an prochain.

Par ailleurs, les sondages démontrent que les intentions de voyage des Canadiens n'augmentent pas pour 1993.

## Tué dans son lit par son épouse?

Saint-Jérôme (PC)

La Sûreté du Québec détenait une femme de 36 ans pour interrogatoire, hier, relativement à la mort de son mari.

Le drame qui a coûté la vie à M. Marcel Claude, âgé de 38 ans, se serait produit tôt hier matin dans une résidence du chemin Saint-Adolphe, à Morin-Heights, au nord de Montréal.

Selon la police, l'homme aurait été atteint de plusieurs projectiles d'arme à feu alors qu'il se trouvait dans son lit.

L'enquête est menée par l'escouade des crimes contre la personne de la Sûreté du Québec.

Une autopsie doit être pratiquée aujourd'hui sur le corps de la victime à l'Institut de médecine légale de Montréal.

## Un DC-10 revient après l'explosion d'un réacteur

San Francisco (Reuter)

Un DC-10 de la compagnie américaine United Airlines, avec 238 passagers à son bord, a dû regagner hier l'aéroport de San Francisco après l'explosion d'un de ses réacteurs.

L'appareil venait de décoller pour Hawaii lorsqu'un compresseur a explosé dans l'un de ses trois réacteurs, a précisé un porte-parole de l'aéroport. Des débris du moteur se sont enfoncés dans le fuselage et sous l'aile gauche de l'avion.

Le pilote a aussitôt largué une partie du carburant au-dessus du Pacifique pour alléger l'appareil et a pu rejoindre San Francisco en informant les passagers de l'incident.

Les causes exactes de l'explosion n'ont pu être établies dans l'imédiat.

## NOUS BALAYONS,



## VOUS MÉNAGEZ!

Laissez-vous emporter par le Grand balayage 92 des concessionnaires Chrysler et venez profiter d'aubaines incroyables!



## L'AUTOBEAUCOUP

1000 \$  
DE REMISE EN ARGENT  
PLUS →

- 100 \$ DE REMISE sur siège intégré pour enfant
- 150 \$ DE REMISE sur Quad-command (baquets intermédiaires)
- 500 \$ DE REMISE sur garniture en cuir
- 250 \$ DE REMISE sur système auxiliaire de climatisation et de chauffage à l'arrière
- 250 \$ DE REMISE sur freins antibloquage



Prix du Canada pour l'excellence en affaires



## DODGE SHADOW/PLYMOUTH SUNDANCE

1500 \$  
DE REMISE EN ARGENT  
ET CLIMATISEUR SANS FRAIS!

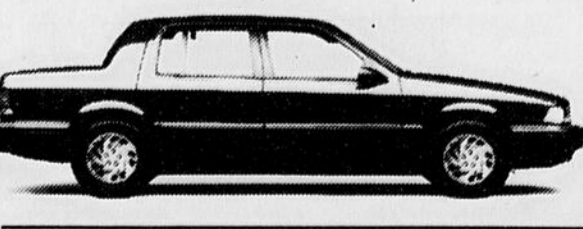
- ENSEMBLE D'OPTIONS 22D
- boîte automatique
  - AM/FM stéréo, 4 haut-parleurs
  - essuie-glace à balayage intermittent
  - glaces teintées
  - des centaines de dollars de moins que la Cavalier VL



## DODGE/PLYMOUTH COLT 200

1250 \$  
DE REMISE EN ARGENT

- boîte manuelle à 5 vitesses
- traction avant
- direction à crémaillère
- moteur de 1,5 litre, 12 soupapes
- 7,9 L/100 km (36 n/g) en ville
- 6,0 L/100 km (47 n/g) sur l'autoroute



## DODGE SPIRIT/PLYMOUTH ACCLAIM

2000 \$  
DE REMISE EN ARGENT  
ET CLIMATISEUR SANS FRAIS!

- ENSEMBLE D'OPTIONS 22E
- boîte automatique
  - AM/FM stéréo, lecteur de cassette
  - volant à colonne inclinable
  - rétroviseurs à commande électrique, chauffants
  - régulateur de vitesse électronique
  - on vous met au défi de les comparer avec la Corsica ou la Grand AM

Ces offres d'une durée limitée sont en vigueur à compter du 4 septembre 1992. Ces offres sont mutuellement exclusives et ne s'adressent qu'aux particuliers achetant au détail. Les offres s'appliquent uniquement aux véhicules en stock chez les concessionnaires. Ces offres annulent et remplacent toutes les autres offres et ne peuvent être combinées à ces dernières. Détails chez le concessionnaire.



L'AVANTAGE CHRYSLER



CHEZ LES CONCESSIONNAIRES CHRYSLER DODGE PLYMOUTH DE VOTRE RÉGION

# Vivre

## Colloque provincial à Sherbrooke sur les femmes et les médias

Lise OUELLETTE Sherbrooke

À peine clôturé le colloque sur «L'art de vieillir au féminin», le Centre des femmes de l'Estrie met

la dernière main à un autre colloque, d'envergure provinciale cette fois, et qui porte sur les femmes et les médias en 1992.

Il s'étendra sur trois jours, les 30, 31 octobre et 1er novembre, et

se tiendra à l'Université de Sherbrooke. Le Centre s'attend à accueillir 400 femmes.

Selon Johanne Themens, une des organisatrices, cette activité vise à clarifier le traitement dont font l'objet les femmes et leurs groupes, dans les divers médias, et à connaître la place occupée par les professionnelles de l'information dans ces mêmes médias.

Conséquemment, les 4000 invitations lancées l'ont été non seulement à des femmes journalistes mais aussi à des cadres de l'information —qui sont majoritairement des hommes, relève Mme Themens—, à des intervenantes dans les groupes féminins et aux consommatrices des médias.

Le Centre a tout mis en oeuvre également pour faire appel à des panellistes vedettes, bien sûr, mais aussi à des conférencières en provenance des quatre coins du Québec et non seulement des grands centres. Autre souci: que les communautés culturelles soient de la partie.

### Publication féministe regrettée

Le défunte publication «La vie en rose», disparue par manque de fonds, planera beaucoup sur le colloque, notamment de deux façons. Les organisatrices ont en effet confié la présidence d'honneur aux fondatrices Ariane Emond, Françoise Guénette et Francine Pelletier. Ensuite, en collaboration avec l'Association des femmes d'affaires du Québec, se déroule un sondage destiné à vérifier l'intérêt que ces femmes auraient à investir dans une publication plus féministe. Verra-t-on revivre «La vie en rose» ou son équivalent à la suite du colloque? Mme Themens croit que plusieurs le souhaiteraient.

Pour nourrir les débats dans quelque sept ateliers répartis selon les différents types de médias, trois activités regrouperont toutes les participantes.

Le vendredi, la table ronde d'ouverture intitulée «D'hier à demain: les ratés et les progrès des années 80», réunira les Colette Beauchamp, Céline Signori et Suzanne Colpron, de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec, Micheline Dumont, historienne à l'Université de Sherbrooke, Fatima Houada-Pépin, du Centre maghrébin de recherche et d'information, et Lina Trudel, de l'ICÉA.

Le samedi, un débat-midi traitera du partage du pouvoir de l'in-

formation et des stratégies à développer à cet effet. Il mettra en vedette Guylaine Charette, de CKSH, Lise Garneau, Diane Lemieux, du Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel, Hélène Pichette, de Télé-Métropole, ainsi qu'Armande St-Jean et Claudette Tougas, de La Presse.

### Les actions à mener

Finalement, le dimanche, la plénière incitera à «Investir les médias pour démocratiser les contenus» et tentera de définir les actions concertées à mener. Les conférencières seront alors Louise Brunelle, de l'Association des femmes d'affaires, Nicole Dorin, du Conseil du statut de la femme, section Estrie, et Monique Simard, de CJMS.

### LE MONDE SCOLAIRE



Avec le clown Tom et son complice, l'accueil à l'école Jean-XXIII s'est déroulé sous le signe de l'humour. Les rires ont fusé sans arrêt pendant tout le spectacle. Sur la photo, Jean-François et Tania Gendron, ainsi que Marie-Eve Allard ont aidé leurs amis à créer un immense visage souriant.

### Accueil à Mitchell

Sherbrooke(MR) — L'activité d'accueil de l'école Mitchell a consisté en un rallye auquel tous les élèves et enseignants ont participé... les policiers de Sherbrooke ont escorté tout ce beau monde...

### Club de plein air de Montcalm

Le samedi 26 septembre, 22 élèves de 3e, 4e et 5e secondaires de l'école Montcalm, choisis au sort, feront la première sortie du Club de plein air cette année... ils escaladeront le mont Lafayette, de 5200 pieds d'altitude, situé au New Hampshire, dans la région de Lincoln... le circuit en boucle jusqu'au sommet est d'environ 14 kilomètres... deux rencontres préparatoires ainsi qu'une évaluation physique sont prévues... le responsable et enseignant en éducation physique, M. Jean-Pierre Graillon, ainsi que deux autres enseignants feront partie du groupe...

### Bourses au Séminaire

Le fonds de bourses d'excellence de l'ordre collégial du Séminaire de Sherbrooke, alimenté par les professeurs du collégial, a été instauré il y a cinq ans et, jusqu'ici, 68 bourses totalisant 40 000 \$ ont été distribuées... ces bourses s'adressent aux élèves de 5e secondaire qui se démarquent au plan scolaire ainsi que par leur engagement dans leur milieu...

### A Le Phare... «comme tu es»

Dans le cadre du thème de l'année scolaire de la CSCS, les élèves de 1ère secondaire de l'école Le Phare participeront à une animation socio-pastorale de 75 minutes... cette rencontre vise à réfléchir sur le thème de la CSCS et à inciter les élèves à accueillir l'autre malgré ses différences... pour faire suite à cette animation, les élèves intéressés pourront s'inscrire à une journée d'activités où ils «expérimenteront» l'accueil...

### CARNET COMMUNAUTAIRE

#### • Pèlerinage

Il y aura pèlerinage à Notre-Dame de la Salette (Enfield, N.H.) le samedi 26 septembre. Départ à 9 h de la paroisse St-Jean Baptiste. Rés.: 569-6596.

#### • Party rétro à St-Majorique

L'invitation est lancée aux gens qui participent au déjeuner-rencontre dimanche matin «Parler pour parler» pour un party rétro avec orchestre le dimanche 11 octobre, à compter de 14 h, au Club de golf St-Majorique. Vous devez vous procurer un laissez-passer avant le 25 septembre pour avoir accès à cette activité. Inf.: (819) 472-3200.

#### • Sur un échiquier géant

Un tournoi d'échecs en plein air est organisé sur la Place St-Frédéric de Drummondville pour le samedi 26 septembre, sur un échiquier géant. Les personnes intéressées sont priées de communiquer avec Robert Poisson, de la Corporation des loisirs et fêtes du centre-ville de Drummondville.

#### • Soirée à St-Denis

Le Bel âge de St-Denis-de-Brompton organise un souper suivi d'une soirée dansante le samedi 26 septembre, à compter de 17 h 30, au sous-sol de l'église.

#### • Les Fermières de Rock Forest

Le Cercle des Fermières de Rock Forest tiendra son souper thé-salade le dimanche 27 septembre, à compter de 17 h, au Centre communautaire de l'endroit.

**BOUTIQUE**  
*Castille*

Vêtements pour dames et jeunes filles

Aucune taxe  
Sur toute nouvelle  
marchandise  
automne 92

Jusqu'au 30 Sept. 92

473 Conseil,  
Sherbrooke 563-2470

Micheline Plante, prop.

DANS LE CADRE DU  
**14e SALON DU LIVRE DE L'ESTRIE**  
en collaboration avec  
**La Tribune**

**AIDEZ-NOUS À DÉCOUVRIR**

**QUI SERA ÉLU(E) LECTEUR ET LECTRICE DE L'ANNÉE?**

**LE LECTEUR**  
ET  
**LA LECTRICE**  
de l'année 1992

Vous connaissez une personne qui lit trois livres et plus par semaine? Faites-nous connaître son nom et devenez le parrain ou la marraine de ce lecteur ou de cette lectrice invétéré(e). Cette personne deviendra alors éligible au titre de Lecteur ou LECTRICE de l'année. Ceux-ci seront connus et les prix seront attribués après tirage, au Salon du livre, le vendredi 16 octobre 1992. Le lecteur et la lectrice recevront chacun(e) un bon d'achat de 200\$, gracieuseté de Biblairie GGC. Leur parrain ou marraine se verront remettre chacun un bon d'achat de 50\$, gracieuseté de la Biblairie GGC.

#### Bulletin de mise en candidature

Concours le lecteur et la lectrice de l'année  
Salon du livre de l'Estrie  
420, rue Marquette, bur. 133  
Sherbrooke (Québec) J1H 1M4

Règlements disponibles au siège social de la corporation, 420 rue Marquette, bur. 133, Sherbrooke.

Le Salon se réserve le droit de vérifier l'authenticité des renseignements fournis. Les bulletins devront être envoyés au Salon du livre de Sherbrooke avant le 2 octobre 1992. La valeur des prix offerts est de 500 \$, gracieuseté de



J'atteste que  
M. ou Mme \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_

Tél.: \_\_\_\_\_  
lit au moins trois livres par semaine.

Parrain ou marraine  
Nom \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_

Tél.: \_\_\_\_\_  
Je suis abonné-e à La Tribune \_\_\_\_\_  
J'achète La Tribune en kiosque \_\_\_\_\_

*Amalfi*

**Du confort dans vos activités**

**TOUT ALLÉE**  
Canto  
Suède noir, suède marine

**MODE**  
Heston  
Suède noir

**DE MARCHÉ**  
Hank  
Cuir noir

**ÉLÉGANCE**  
Marx  
Vernis noir et satin

Un bon choix dans les largeurs de 4A, 3A, 2A et B. Pointures jusqu'à 11½.

CENTRE D'AJUSTEMENT

**CARON**  
CHAUSSURES et ACCESSOIRES  
109, rue King Ouest, coin King-Wellington, Sherbrooke, 346-6565

**LA QUALITÉ AVANT TOUTE CHOSE**

**LUNETTERIE NEW LOOK**

LA PLUS IMPORTANTE ENSEIGNE QUÉBÉCOISE DE L'OPTIQUE.

La T.P.S. ne s'applique pas à l'achat de lunettes sur prescription.

DEUX PAIRES DE LUNETTES COMPLETES, VERRES ET MONTURES, POUR LE PRIX D'UNE.

SHERBROOKE Galeries Quatre Soirées 565-3632	DRUMMONDVILLE Promenades Drummondville 478-4171	ÉGALEMENT À	MONTREAL	VILLE ST-LAURENT	LORETTEVILLE	VICTORIAVILLE	CHICOUTIMI
SHERBROOKE Centre de l'Estrie 822-4747	ST-HYACINTHE 1280, des Cascades Ouest 774-7188	LAVAL	ROSEMONT	LÉVIS	ST-JÉRÔME	ALMA	
		POINTE-CLAIRE	QUÉBEC	MONTMAGNY	GATINEAU	RIMOUSKI	
		GREENFIELD PARK	SAINTE-FOY	TROIS-RIVIÈRES			

# Arts et spectacles

## Sherbrooke pourrait accueillir le festival de musique de Victo

Pierre MAILHOT Victoriaville

Si le coeur des artisans du Festival international de musique actuelle de Victoriaville palpite toujours pour Victoriaville, il n'en demeure pas moins que l'événement pourrait fort bien se retrouver à Montréal ou à Sherbrooke en 1994.

Chose certaine, l'idée de présenter éventuellement l'événement du printemps 1994 dans une autre ville que Victoriaville fait des vagues.

Hier, toutefois, le président de Productions Plateforme, Claude Lapointe, a été fort explicite en indiquant que Victoriaville demeurerait au premier rang dans la présente étude exhaustive exécutée par cet organisme sur les endroits les plus propices pour la tenue de la 11<sup>ème</sup> édition du FIMAV au printemps 1994.

### Sherbrooke

Claude Lapointe a dévoilé au cours de la rencontre de presse que la ville de Sherbrooke est en lice dans ce dossier. Il a signalé que la Société de développement culturel de Sherbrooke ainsi que le ministère des Affaires culturelles, région de l'Estrie, et la Ville de Sherbrooke ont déjà été contactés.

Il signale que Sherbrooke offre d'abord la possibilité de maintenir le caractère convivial du Festival; de plus, il souligne qu'elle offre aussi des infrastructures culturelles et récréo-touristiques adéquates ainsi qu'un bassin local et régional intéressant.

Joint à ses bureaux, le président de la Société de développement culturel de Sherbrooke, Claude Métras, a admis que le directeur général de cet organisme, Georges Comtois, qui est présentement en

Europe, a eu une conversation téléphonique avec les dirigeants du FIMAV. Il a ajouté que la Société ne possède cependant aucun dossier sur cet événement international.

Le président de Productions Plateforme affirme clairement que cette étude exhaustive n'est pas un «bluff» pour faire de la surenchère. «Nous choisirons la ville qui nous offrira les meilleurs éléments pour présenter l'événement sur une autre période de dix ans. Chose certaine, le contenu du Festival qui sera toujours axé sur la musique actuelle n'est pas négociable», a-t-il mentionné.

### Victoriaville

Claude Lapointe admet que cela serait dommage de changer le nom de cette manifestation culturelle internationale car la réputation du festival s'est faite avec le nom de Victoriaville.

Même s'il avoue que les dirigeants du FIMAV veulent surtout une volonté municipale ferme dans ce dossier, Claude Lapointe se pose certaines questions en voyant que la subvention de la Ville de Victoriaville a chuté de 5 000 \$ dans les deux dernières années; la subvention de 20 000 \$ en 1990 passe cette année à 15 000 \$. «Nous aimerions avoir une garantie financière éche-

lonnée sur trois ans», a-t-il évoqué.

De plus, il constate que la Ville de Victoriaville n'a actuellement aucun projet pour des infrastructures ou de réaménagement de salles.

En attendant la présentation de la cuvée 1992 du 8 au 12 octobre prochain à Victoriaville, le comité d'étude composé de Claude Lapointe, Marie-Hélène Méthé, Pierre Lapointe et Michel Levasseur

poursuivra son étude. Les conclusions de cette étude exécutée pour solidifier les assises de cet événement pour la prochaine décennie seront dévoilées en décembre ou en janvier prochain.

### Exposition d'oeuvres de Benoît Côté

Sherbrooke (MF)

L'Auberge Hatley, de North Hatley, présentera demain vendredi à 14 h le vernissage d'oeuvres récentes du peintre Benoît Côté, reconnu notamment pour avoir immortalisé par le biais de ses toiles les oies blanches de l'île d'Orléans.

M. Côté, né à Québec en 1929, est un peintre autodidacte qui a également oeuvré dans le milieu des affaires. Il expose présentement dans des galeries de Toronto, Québec, Sainte-Foy, Ottawa et Montréal.

L'artiste a présenté sa première exposition en 1958, au foyer du Palais Montcalm, à Québec. Il étend ses activités dans tout le Québec jusqu'en 1966, quand il décide de



«Les oies blanches», de Benoît Côté.

se consacrer à son commerce, «Le Mobilier international inc.»

Après une absence de 13 ans du milieu artistique, Benoît Côté re-

vient à la peinture en 1980. Celui qui réside à l'île d'Orléans voue une passion envers les oies blanches.

### Les émissions d'Europe rediffusées plus vite

Montréal (PC)

La chaîne câblée TV5 réduira le délai précédant la diffusion au Canada d'émissions diffusées à l'origine en Europe francophone.

Ce décalage sera de deux à trois

semaines, au lieu de cinq ou six comme depuis deux ans, a souligné la directrice des programmes Andrée Bournival, en présentant hier la grille des émissions 1992-93.

Ce délai moindre profitera par exemple aux variétés «Sacré soirée» et «Stars 90», aux affaires publiques «Envoyé Spécial» ainsi

qu'aux émissions culturelles «Caractères» (dimanche 21h) et «Bouillon de culture» (vendredi 21h).

TV5 maintient la diffusion le même jour qu'en Europe des télé-journaux, soit pour les foyers câblés d'ici à 17h et 19h sept jours par semaine, ainsi que les magazines «7 sur 7» (lundi 20h) et «Thalassa» (dimanche 20h).

Parmi les ajouts, côté documentaire, une «nouveau» qui a peu près l'âge du câble: les conférences du regretté Henri Guillemin, que l'auditoire de Radio-Canada avait vues il y a 30 ans.

A l'horaire le dimanche à 23h30, ces pièces d'archives viennent de la Société suisse romande (SSR); la télévision helvète montrera aussi le documentaire «Dossiers justice» (mardi 22h30).

**FAMOUS PLAYERS**  
Cinéma 3050 Boul. PORTLAND 565-0366  
**CARREFOUR DE L'ESTRIE**  
PRIX POUR 14 A 17 ANS: \$5.50  
"Amusant, un divertissement familial!"  
- JOE GELMIS? NEW YORK NEWSDAY.  
kurt martin russell short  
Martin désirait avant tout d'agréables et paisibles vacances en famille.  
Pourtant ce n'est pas ce qui l'attendait...  
**CAPTAIN RON**  
VERSION ORIGINALE ANGLAISE  
Distribué par Buena Vista Pictures Distribution, Inc. Touchstone Pictures  
DES DEMAIN A: 7H15, 9H20

AMUSANTE!  
REDOUTABLE!  
PIQUANTE!  
SEXY!  
**INNOCENT BLOOD**  
VERSION FRANÇAISE  
DOLBY STEREO  
DES DEMAIN A: 7H00, 9H15

Hi! Ha! Tremblay  
A VENIR  
2-3 octobre à 20 h 30  
François Lévillée  
HUMORISTE  
25-26 septembre à 20 h 30  
Le Vieux Clocher de Magog  
Billets en vente au restaurant 2 Marmites à Magog et au Vieux Clocher  
RÉSERVATION: 847-0470  
LaTribune cftk 45327

**EXPO-VENTE**  
des oeuvres des artistes et artisans de la région et de l'extérieur.  
Samedi 27 septembre  
10 h 00 à 18 h 00  
HOTEL LE BARON  
3200, rue King ouest, Sherbrooke  
46292

**CASA CHIRICO**  
NOUVEAU! NOUVEAU!  
RESTO-ART  
Nous vous invitons à découvrir un endroit artistique, chaleureux, qui vous propose la bonne cuisine italienne du sud à des prix abordables.  
Apportez votre vin!  
Réservation: 820-0399  
Ouvert tous les midis, et les jeudis, vendredis et samedis soir.  
246, rue Dufferin, Sherbrooke 46367

**FAMOUS PLAYERS**  
\$4.25 LA FIEVRE DES MARDI  
CARREFOUR DE L'ESTRIE 565-0366  
DEATH BECOMES HER (G) 7:05-9:15  
DERNIER JOUR  
INDOCHINE (G) 8:00  
CONFESSIONS PERVERSES (18+) 7:15-9:20  
DERNIER JOUR  
DOLBY STEREO 45833

QUAND VOUS DEVEZ L'ÉCOUTER  
**Discus**  
nouveau Garth Brooks maintenant disponible  
8.99 14.99 7.99 13.99  
PERRY COMO Dream Along With Me  
ELVIS PRESLEY Moonlight Serenade  
LOU REED Berlin  
HARRY BELAFONTE Calypso  
ALAN PARSONS Pyramid  
JOHN DENVER Take Me Home  
GLEN MILLER Moonlight Serenade  
LOU REED Berlin  
SAMPLER Novak Jazz Sampler  
NEIL SEDAKA Singa His Greatest  
AL STEWART Time Passages  
ELVIS PRESLEY O.I. Blues  
ELVIS PRESLEY Loving You  
ELVIS PRESLEY Separate Ways  
ELVIS PRESLEY Something For Everybody  
POINTERS SISTERS Contact  
POINTERS SISTERS Sweet & Soulful  
LOU REED Live  
LOU REED Madlad  
DIANA ROSS Endless Love  
GUESS WHO Best of Vol. II  
HALL & OATES Soulful Sounds  
HALL & OATES Live At The Apollo  
JEFFERSON AIRPLANE White Rabbit & Other Hits  
JOHN COUGAR Channel Street  
MOTOWNHEAD Non-Fat  
GARY MOORE Dirty Fingers  
ZIMMER The Collection  
PITULA CLARK Collection  
JIM HENRIZ Wake up this morning  
JOHN COUGAR The Kid Inside  
VARIOUS ARTISTS Moonlight Serenade  
Full  
GENESIS A Gossamer  
Newman  
1900 & Street  
Big Bird Golden Hour  
BEACH BOYS Live and Loud  
LEON RUSSELL Best Of  
SOUNDTRACK Terminator  
WINGSPIRITS A Gossamer  
VARIOUS ARTISTS Big Bird Golden Hour  
LEON RUSSELL Best Of  
JAMES BROWN Original Showman  
JIM HENRIZ Wake up this morning  
JOHN COUGAR The Kid Inside  
VIVALDI Suite Op.  
PAVAROTTI DOMINGO DEL MONACO The Great Tenors  
16.99 chaque ensemble  
VIVALDI Suite Op.  
CINÉMA CAPITOL 59 KING EST - 565-0111  
DÈS DEMAIN: 7:00 - 9:00  
45843

"UNE HISTOIRE D'AMOUR IMBUE D'ÉROTISME ET D'HUMOUR!"  
VOUS FAIT VIBRER AU CARRÉ!  
Peter Travers, ROLLING STONE  
**MISSISSIPPI MASALA** UN FILM DE MIRANAI  
AVEC DENZEL WASHINGTON ROSHAN SETH SARITA CHOUDHURY ALLIANCE VIVAFILM  
LA MAISON DU CINÉMA 63 KING OUEST - 566-8782  
DÈS DEMAIN: 7:00 - 9:15

DU RÉALISATEUR DE "THE BLACK STALLION" ET "NEVER CRY WOLF"  
**WIND**  
VERSION ORIGINALE ANGLAISE  
LA MAISON DU CINÉMA 63 KING OUEST - 566-8782  
DÈS DEMAIN: 6:55 - 9:20

"LA SORTIE DE 'THE LAST OF THE MOHICANS' LANCE LA COURSE AUX OSCARS. À NE PAS MANQUER!"  
JEFF GIBBY SIXTY SECOND PREVIEW  
**DANIEL DAY-LEWIS LE DERNIER DES MOHICANS**  
VERSION FRANÇAISE DE 'THE LAST OF THE MOHICANS'  
CINÉMA CAPITOL 59 KING EST - 565-0111  
DÈS DEMAIN: 7:00 - 9:00  
46082

LA MAISON DU CINÉMA 63, KING OUEST, 566-8782  
MARDI et MERCREDI: \$3.75

bridget fonda oampbell scott matt dillon kyra sedgwick  
**célibataires**  
v. f. de SINGLES  
HORAIRE: 7:15 - 9:15  
BRIDGET FONDA - JENNIFER JASON LEIGH  
JEUNE FEMME 16  
CHERCHE COLOCATAIRE version française de SINGLE WHITE FEMALE  
HORAIRE: 7:05 - 9:15

MICHAEL DIEHN - ALEX McARTHUR  
**RAMPAGE**  
JUSQU'À JEUDI VOVA  
HORAIRE: 7:00 - 9:00

un film de BRIAN DE PALMA  
JOHN LITHGOW  
**L'ESPRIT DE CAIN**  
JUSQU'À JEUDI  
HORAIRE: 7:15 - 9:05

MERYL BRUCE GOLDIE STREEP WILLIS HAWN  
**La Mort Vous Va Si Bien**  
version française de DEATH BECOMES HER  
HORAIRE: 7:10 - 9:10

un film de DAVID LYNCH  
**TWIN PEAKS**  
JUSQU'À JEUDI  
version originale anglaise  
HORAIRE: 6:55 - 9:25

CINÉMA CAPITOL 59, KING EST, 565-0111  
Mardi et Mercredi à \$4.00

LUNE DE MIEL À VEGAS  
v. f. de HONEYMOON IN VEGAS  
Tous les soirs: 7:00 - 9:00  
Dim.: 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00  
46065

# La série de concerts «Musique chez nous» inaugure demain sa dixième saison

Marco FORTIER Sherbrooke

La série de concerts «Musique chez nous» inaugure demain sa dixième saison avec des prestations de la soprano Eleanor Gang et du pianiste Tom Gordon, accompagnés des violonistes Guyline Bolduc et François Goudreau, de Jean René, alto, ainsi que Julie Trudeau au violoncelle.

Il s'agira de la première saison complète à la salle Bandeen de l'Université Bishop, inaugurée le 31 janvier dernier.

La salle, qui peut accueillir 152 spectateurs, est d'un format idéal pour la musique de chambre, souligne le fondateur de Musique chez nous et pianiste estrien de renom, Tom Gordon. «Les artistes sont choyés autant que le public à la salle Bandeen.»

Le programme de vendredi propose notamment en première une œuvre du compositeur estrien An-

drew P. MacDonald, qu'il avait déjà présentée au Guelph Spring Festival, en Ontario.

Des œuvres de deux compositeurs français du 19e siècle, Henri Duparc et Ernest Chausson, sont aussi au programme, ainsi qu'une composition contemporaine signée Jacques Hétu.

La soprano coloratura Eleanor Gang enseigne le chant à l'Université Bishop et chante régulièrement avec l'ensemble Musica Nova. «Sa voix claire et pure vous enchante», promet Tom Gordon en entrevue. Ce dernier s'implique aussi activement dans le monde musical estrien, collaborant avec Musica Nova et participant avec assiduité aux concerts Musique chez nous.

Le pianiste est présentement en congé «sabbatique». Libéré de sa tâche d'enseignement à Bishop, il en profite pour pratiquer entre six et sept heures par jour: «Le bonheur», lance-t-il.

Musique chez nous présente cette année quinze concerts, dont trois seront diffusés à la radio de Radio-Canada. Le baryton canadien de renommée internationale Kevin McMillan se produira notamment

le 20 octobre. Notons en outre la performance à venir de l'Orchestre symphonique de Winnipeg et du maître de concert Gwen Hoebig, le 12 février. Tous les concerts ont lieu à 20h00.

## maurane

ami ou ennemi

8 personnes sur scène

LA PLUS QUÉBÉCOISE DES FRANÇAISES



Enfin de retour!

LE SAMEDI 10 OCTOBRE À 20 H

Salle Maurice-O'Bready  
CENTRE CULTUREL  
Université de Sherbrooke

Achetez au 820-1000

Une présentation de

Les caisses populaires Desjardins de l'Estrie

TELE 7

LaTribune

Vidéotron

CITE

CHLT63AM

**ENFIN!**

**DÈS DEMAIN**

LES NOUVELLES AVENTURES DE MICHEL COURTEMANCHE

Achetez au 820-1000

En première partie: Patrick Huard  
Les 25, 26 et 27 septembre à 20 h

présenté par Vidéotron

Salle Maurice-O'Bready  
CENTRE CULTUREL  
Université de Sherbrooke

Les caisses populaires Desjardins de l'Estrie

TELE 7

LaTribune

CHLT63AM

**LES FOURBERIES DE SCARIN**  
de MOLEIRE

L'ÉVÉNEMENT DE LA RENTRÉE

Lundi 5 oct. à 20 h 30  
Mardi 6 oct. à 20 h  
Mercredi 7 oct. à 20 h

Jean Bespère

Yves JACQUES, Jean BESPÈRE, Suzanne CHAMPAGNE, René GAGNON, Luc GUERIN, Denis ROY, Paul CAGÉLET, Spina JORAIN, André SANCER, et al.

Achetez au 820-1000

Salle Maurice-O'Bready  
CENTRE CULTUREL  
Université de Sherbrooke

LaTribune

Présenté par: TELE 7

Vidéotron

Les caisses populaires Desjardins de l'Estrie

CHLT63AM

CITE

En rappel UN SOIR SEULEMENT Vendredi 6 nov. à 20 h

LaTribune TELE 7 CHLT63AM CITE

présentent

TOURNÉE 92

**ALAIN MORISOD**

**SWEET PEOPLE**

**SPECTACLE**

Billets en vente ce samedi 26 sept. dès 9 h

Commandité par

Salle Maurice-O'Bready  
CENTRE CULTUREL  
Université de Sherbrooke

Achetez au 820-1000

Vidéotron

Les caisses populaires Desjardins de l'Estrie

De retour dans la région sherbrookoise

**Chantal Juillet**

Violoniste de renommée internationale  
Au pupitre: Marc David

Samedi, 3 octobre 1992, 20 h 00  
Salle Maurice O'Bready

L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE SHERBROOKE  
donne son coup d'envoi pour la saison 92-93

Cette soirée est présentée par  
Les concerts symphoniques  
Raymond, Chabot, Martin, Paré

Ville de Sherbrooke

CITE 102.7 FM  
ROCK • DÉTENTE

Salle Maurice O'Bready  
CENTRE CULTUREL  
Université de Sherbrooke

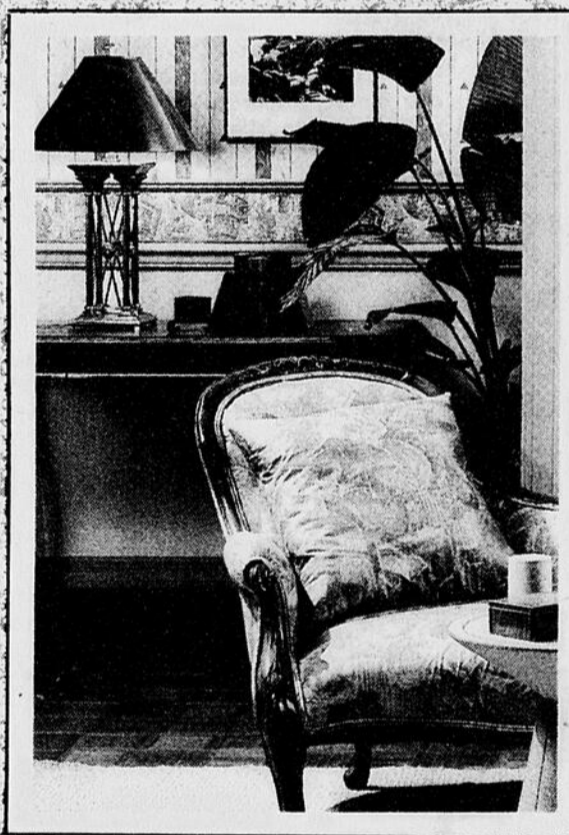
TELE 7

LaTribune

Reservations: 820 1000 • 46199



L'harmonie de votre décor commence chez nous!

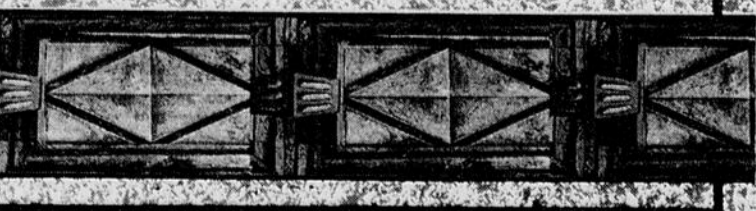


- Service de décoration à domicile
- Recouvrements de sol
- Papier peint, peinture SICO
- Stores, draperies
- Cadres et laminages

DÉCORATION

**King**

1303, rue King Ouest, Sherbrooke, 563-3855



PARTICIPEZ AU

**GRAND CONCOURS LITTÉRAIRE**

LaTribune

Règlements de participation

- DATES DU CONCOURS:** du 7 septembre au 2 octobre 1992
- CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ**
  - Résider, travailler ou étudier dans l'Estrie (région administrative 05)
  - Le concours est ouvert aux non-professionnels seulement
- CATÉGORIES DE PARTICIPATION**
  - 10 - 14 ans (3 à 5 pages; BD: 1 à 2 pages)
  - 15 - 18 ans (3 à 5 pages; BD: 1 à 2 pages)
  - 19 - 49 ans (5 à 15 pages; BD: 1 à 2 pages)
  - 50 - 64 ans (5 à 15 pages; BD: 1 à 2 pages)
  - 65 ans et + (5 à 15 pages; BD: 1 à 2 pages)
- GENRES LITTÉRAIRES**
  - Conte
  - Nouvelle
  - Reportage
  - Récit
  - Bande dessinée (format 8 1/2 x 11; inédite; noir et blanc; le titre doit apparaître dans la première case)
- ATTRIBUTION DES PRIX**

Le jury se réserve le droit de répartir les prix selon la qualité des œuvres soumises.
- THÈME:** «Entre les lignes.»
- REMISE DES PRIX**

La cérémonie de remise de prix aura lieu au Salon du livre de l'Estrie, 300, rue Parc à Sherbrooke, le dimanche 18 octobre à 15h30.
- Chaque texte doit être signé d'un pseudonyme. Le pseudonyme et l'âge doivent être inscrits à l'endos de chacune des pages de l'œuvre. Les NOM, ADRESSE, NUMÉRO DE TÉLÉPHONE doivent être inscrits dans une enveloppe cachetée sur laquelle apparaissent le pseudonyme, la catégorie de participation et le genre.
 

Tous les documents devront parvenir, au plus tard, le vendredi 2 octobre 1992 — le cachet de la poste en faisant foi — au siège social de la corporation:

Salon du livre de l'Estrie  
Grand concours littéraire La Tribune  
420, rue Marquette, bureau 133  
Sherbrooke (Québec) J1H 1M4

N.B. en cas de grève des postes, les documents pourront être déposés au siège social de la corporation sur les heures régulières de bureau.
- Une personne peut participer autant de fois qu'elle le désire. La présentation soignée, la lisibilité et l'absence de fautes seront considérées par le jury. Ce dernier sera composé de personnes provenant des milieux de l'enseignement, de la littérature et du journalisme.
- Il est recommandé aux participant-e-s de conserver une copie de leur œuvre car les documents ne seront pas retournés.
- Les personnes gagnantes permettront au Salon du livre de l'Estrie et au quotidien La Tribune d'utiliser leur nom, adresse et toute photographie relative au concours pour les fins de promotion suite aux résultats du concours.
- Ne sont pas éligibles à participer à ce concours littéraire, les personnes de moins de 10 ans, les employés du journal La Tribune et leur famille immédiate, les membres de l'organisation du Salon du livre de l'Estrie et leur famille immédiate, de même que les familles immédiates des membres des jurys.
- Le présent concours littéraire ne relève pas de la Règle des loteries et courses du Québec; l'appréciation des œuvres sera la responsabilité exclusive du jury composé à cet effet, et ses décisions seront finales et sans appel.
- Toute personne qui participe au concours littéraire sera considérée comme ayant pris connaissance du présent règlement et ayant implicitement accepté ce dernier.

# Le YES du camp du OUI ne surprend pas Bouchard

Pierre ROBERGE Laval (PC)

Selon une tête d'affiche du NON, Lucien Bouchard, le YES unilingue affiché mardi à Ottawa, au lancement de la campagne référendaire, est révélateur de la véritable vision dans le camp du OUI.

«Je ne crois pas que ce soit de la malveillance. Tout naturellement, dans leur camp, ils voient le pays comme ça. Pour eux c'est le YES

du Canada contre le NON du Québec», expliquait aux reporters M. Bouchard après avoir pris la parole hier, devant la Chambre de commerce de Laval.

«Ca peut arriver à tout le monde, une pelure de banane pareille. Mais celle-là, c'en est toute une», renchérit le chef du Bloc québécois.

A la première question de son auditoire lavallois, portant sur les «mille et un problèmes qu'amènerait l'indépendance», M. Bouchard

## Une idée pas brillante, juge Marc-Yvan Côté

Québec (PC)

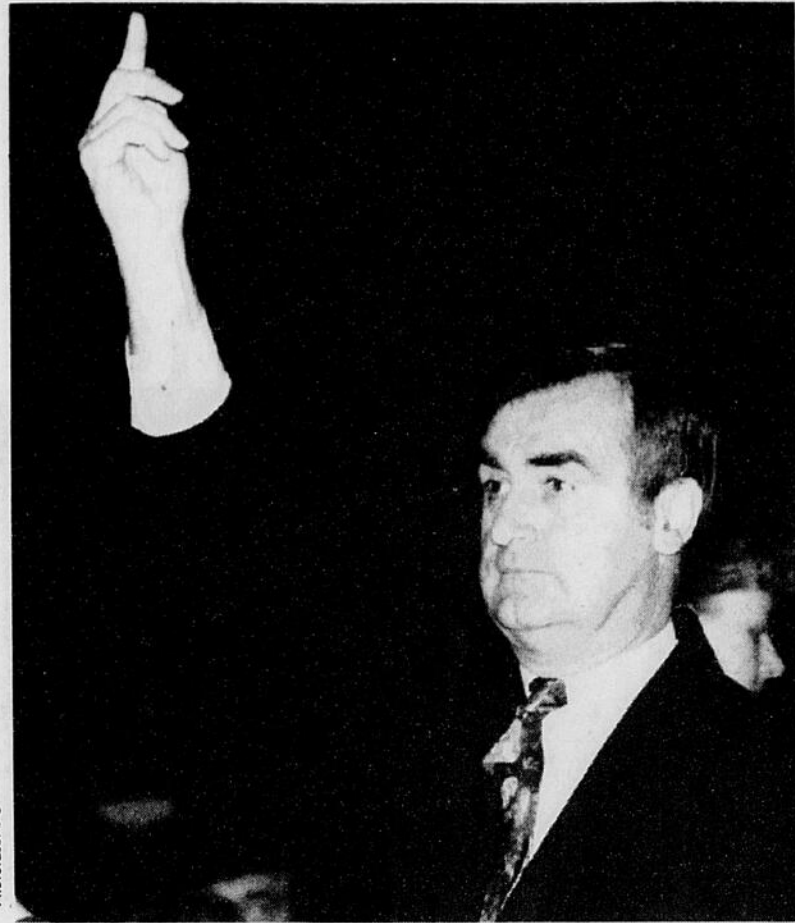
Le ministre québécois de la Santé et organisateur du comité du OUI, Marc-Yvan Côté, ne trouve pas «brillante» l'idée du comité fédéral du OUI de s'afficher uniquement en anglais lors du lancement de la campagne référendaire mardi à Ottawa.

«C'est pas brillant. C'est tout ce que je puis dire. Ce n'est pas moi qui ai pu les influencer parce qu'avec mon niveau d'anglais, il faut que je fasse attention», a lancé M.

Côté à son arrivée à la séance hebdomadaire du conseil des ministres.

Mardi, le Comité du OUI pour le reste du Canada avait lancé sa campagne à Ottawa en dessous d'une immense banderole où on lisait en grosses lettres un YES sans que le terme français n'apparaisse.

La photographie reproduisant la scène a fait le tour des journaux québécois avec des titres comme: «Bévue du camp du Yes» (Le Soleil) ou «Le Yes éclipe le OUI au Comité du Canada» (Le Devoir).



Le chef du Bloc québécois, Lucien Bouchard, fait signe à un organisateur, avant son discours.

a répondu: «Vous présumez qu'il y aura l'indépendance advenant la victoire du NON. Mais il appartiendra au peuple de décider d'abord.»

Si plus tard l'indépendance est choisie, enchaîne M. Bouchard, «il y aura des questions à régler sur la monnaie, le partage des actifs et de la dette. Mais ce sera un débat, un seul et un vrai.»

Dans son allocution, il avait affirmé: «Un NON du Québec ne sera pas une panacée mais ça lui laissera toutes ses portes ouvertes, alors qu'un OUI visserait le couvercle pour longtemps sur ses aspirations.»

Si le NON prévaut le 26 octobre, «nous aurons alors de vraies discussions avec nos amis du Canada anglais. Et pour la souveraineté, ce sera le temps de décider la prochaine fois.»

### Humeur anglophone

A une question sur «l'attitude du Canada anglais si ce doit être le NON», le député fédéral souverainiste de Lac-Saint-Jean croit que «le soir du résultat, ils ne seront pas de bonne humeur.»

«Mais le lendemain, ils vont nous respecter plus et nous écouter sérieusement à la table de négociations. Parce que rien ne s'est jamais fait sans un vrai réalisme des rapports de force.»

# Le OUI du recteur Cabana est contesté

Pierre SÉVIGNY Sherbrooke

La participation du recteur de l'Université de Sherbrooke, Aldée Cabana, au sein du Comité québécois pour le OUI vient à peine d'être connue que déjà elle soulève la controverse au sein du milieu universitaire.

Le président de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) et membre du Conseil d'administration de l'université sherbrookoise, Serge Charlebois, s'interroge sur les raisons qui ont incité le recteur Cabana à participer au lancement du comité québécois pour le OUI, mardi à Montréal, et surtout à vanter l'entente de Charlottetown. «Qu'est-ce que ça rapporte en matière d'éducation «Rien de plus si ce n'est la certitude qu'Ottawa continuera de mettre sa main dans ce domaine présumément exclusif aux provinces.»

C'est pourquoi, selon M. Charlebois, il faut rejeter cet accord qui ne redonne pas au Québec sa complète autonomie sur l'éducation. Une autonomie nécessaire à l'intégrité et à l'efficacité des programmes et du système d'enseignement supérieur au Québec ainsi qu'à l'excellence et à la compétitivité des étudiants diplômés des institutions, sans parler de la formation de la main-d'œuvre dont le Québec devrait être maître pour assurer la prospérité de son économie.

Plus encore, le président de la FEUQ dit rejeter le système d'enseignement universitaire qui «évit» dans le reste du Canada. «Et «sévir» est le bon terme, car les gouvernements provinciaux et fédéral se désengagent, augmentant en conséquence les frais de scolarité imposés à la population étudiante.»

M. Charlebois précise aussi qu'Ottawa veut se doter d'une politique canadienne sur l'éducation qui aurait pour effet d'appuyer le gouvernement du Québec dans son retrait du financement des institutions universitaires et ce, malgré la constitution.

M. Charlebois soutient donc que les étudiants doivent dire NON au régime canadien d'enseignement universitaire, NON à Ottawa qui ne tient pas parole et épète sur l'éducation et NON à l'entente incomplète qui, selon lui, «scellera à jamais nos problèmes constitutionnels et qui hypothéquera à jamais notre avenir.»

En conséquence, le président de la FEUQ se demande si le recteur Cabana est à l'écoute de la communauté universitaire de Sherbrooke quand il dit OUI à l'entente. «Pense-t-il vraiment à l'avenir de la jeunesse qu'il forme?»

En définitive, M. Charlebois s'oppose à l'entente constitutionnelle et comprend difficilement la position du recteur Cabana. Sur-tout, dit-il, que l'Université de Sherbrooke n'y gagnerait rien. Au contraire.

# Beauchamp ne croit pas à d'autres négociations

Roland PARENT Montréal (PC)

Le président du Regroupement économie et constitution, Claude Beauchamp, a mis en garde, hier, ceux qui seraient tentés de voter NON au référendum du 26 octobre dans le but de forcer une autre ronde de négociations constitutionnelles.

«Cette entente-là a été conclue après de longues et difficiles négociations parce qu'il fallait aller chercher l'unanimité. Ceux qui pensent qu'on peut retourner à la table de négociations le lendemain (d'un NON majoritaire) fabulisent (sic)», a-t-il fait valoir devant une vingtaine d'étudiants de l'Université de Montréal, hier.

A quelques pas de là, le chef pé-

quiste Jacques Parizeau avait attiré quelque 750 étudiants, lundi.

M. Beauchamp prévoit qu'au lendemain du NON, on se retrouverait dans une situation politique incertaine et il serait impossible de reprendre les discussions non par manque de volonté politique mais parce que commencera la période préélectorale au niveau fédéral.

«Le gouvernement fédéral ne pourrait pas entreprendre une nouvelle vaste ronde de négociations. Et après l'élection fédérale qui va avoir lieu en 1993, on va tomber en période préélectorale au Québec, ce qui empêcherait la tenue de négociations à l'échelle du Canada jusqu'à ce que les résultats soient connus.»

M. Beauchamp a recommandé aux étudiants de prendre ce qui

était offert plutôt que de croire aux mirages.

«Ce n'est pas plus que ça, mais ce n'est pas moins que ça. Ça règle un certain nombre de choses et ça donne un mécanisme pour régler ce qui reste à l'être», a-t-il soutenu.

Par la suite, M. Beauchamp a dit à son mince auditoire de bien mesurer les conséquences qu'aurait un NON sur leur avenir.

«Si on dit NON, on entre dans plusieurs années d'incertitude au plan politique avec toutes les conséquences que cela a au niveau de l'investissement et de la création d'emplois.»

«On n'a pas le droit de prendre le risque d'instabilité politique dommageable pour notre société en fonction de gains qu'on pense aller chercher en se séparant», a-t-il dé-

claré.

Au cours des prochaines semaines, les étudiants de l'Université de Montréal auront l'occasion d'entendre plusieurs membres du gou-

vernement du Québec et du Canada.

M. Tremblay enseigne à l'Université de Montréal.

## Wilhelmy n'a pas menacé CRP de l'injonction

André BELLEMARE Québec (PC)

La sous-ministre Diane Wilhelmy n'a jamais demandé à François Baby, de CJRP, de taire sous peine d'injonction l'information qu'il possédait au sujet de l'enregistrement d'une conversation qu'elle a eue avec un autre haut fonctionnaire sur le comportement du premier ministre Bourassa lors des négociations constitutionnelles.

C'est lorsque la sous-ministre a vu une page publicitaire de CJRP, le lundi 14 septembre dans un quotidien de Québec, annonçant que la station de radio «avait la preuve que le premier ministre Bourassa s'est écrié» à la conférence constitutionnelle de Charlottetown, qu'elle a demandé et obtenu une injonction contre la diffusion de ce reportage prévu pour le lendemain, le 15 septembre.

Interrogé hier au palais de justice de Québec, M. Baby, qui est professeur de journalisme et commentateur à CJRP, a raconté comment il était entré en communication téléphonique avec Mme Wilhelmy, le samedi 12 septembre, pour lui fixer un rendez-vous afin de parler de cette affaire, rendez-vous qu'a refusé la sous-ministre aux Affaires constitutionnelles.

Par ailleurs, l'animateur de l'émission matinale de CJRP, Robert Gillet, a dit que c'est un homme qui l'avait appelé le matin du 31

août (ou le 1er septembre) pour lui demander s'il était intéressé à entrer en possession «d'une conversation intéressante» au sujet des négociations constitutionnelles, et «qu'elle avait capté par scanner une conversation à partir d'un téléphone cellulaire.»

M. Baby, qui commente l'actualité à l'émission de Robert Gillet, a vainement tenté de parler de toute cette affaire en tête-à-tête avec Mme Wilhelmy, qu'il connaît depuis des années.

«J'ai expliqué au téléphone à Mme Wilhelmy que nous (CJRP) étions en possession de l'enregistrement d'une conversation qu'elle aurait eue avec un autre haut fonctionnaire et je voulais lui en parler, mais pas au téléphone, a dit le professeur en réponse à des questions de Me William Atkinson, avocat de Mme Wilhelmy.

«Je lui ai dit que je voulais la voir avant de diffuser cette information et que nous ferions en sorte de protéger son identité. Nous avions l'intention de divulguer le contenu de l'enregistrement en trois étapes après en avoir expurgé les passages qui n'étaient pas d'intérêt public.»

«Mais Mme Wilhelmy a refusé de me rencontrer. Je ne me souviens pas cependant qu'elle m'ait dit qu'elle me laissait me débrouiller avec mon problème d'éthique professionnelle», a ajouté M. Baby.

# Mulroney dit de s'attendre à de graves conséquences économiques, si c'est NON

London, Ont. (PC)

En croisade pour l'unité nationale, hier, le premier ministre Brian Mulroney a carrément pré-

venu les leaders des milieux d'affaires de s'attendre à de graves conséquences si le projet de réforme constitutionnelle est rejeté.

Il s'est adressé aux membres de la Chambre de commerce de London, en Ontario, dernière étape d'une tournée de trois jours pour le compte des forces du OUI dans la campagne pour le vote référendaire du 26 octobre.

Les Canadiens scelleront le mois prochain le sort de l'entente conclue à Charlottetown le 28 août dernier, a dit M. Mulroney. Les voteurs doivent se faire leur propre opinion, mais ils devraient se montrer prudents et avoir à l'esprit qu'un rejet de l'entente de Charlottetown entraînerait des conséquences pires que ce que les Canadiens peuvent tolérer.

M. Mulroney a, le plus souvent, repris des thèmes déjà évoqués plus

tôt cette semaine à Vancouver, puis à Saskatoon - que l'entente n'est pas parfaite mais qu'elle représente un compromis honorable, et que Sir John A. Macdonald lui-même l'aurait approuvée.

Il s'est gaussé du leader du Parti québécois Jacques Parizeau, auquel il a reproché de prétendre obtenir à la fois un Québec indépendant et les meilleurs aspects du Canada.

Un OUI voudra dire la fin des disputes paralysantes du passé. Un NON, a-t-il prévenu, aura de graves répercussions. «Les investisseurs d'ici et de l'étranger veulent savoir à quoi s'en tenir sur ce que le futur leur réserve avant d'investir du capital durement gagné dans des projets d'avenir. Un vote favorable au OUI réduira l'incertitude et accroîtra la stabilité», a-t-il dit.

**Woolco**

**CORRECTION**

Dans notre circulaire distribuée le mardi 22 septembre, nous aurions dû lire:

**Page A-2:**  
housses en velours à 29<sup>99</sup>, nous aurions dû lire chacune et non la paire.

Nos excuses à notre clientèle.

46337

**Cellulaire Flamand Inc.**

4242, rue King Ouest, Sherbrooke, Québec, J1L 1W6  
Tél: (819) 823-9994 Télécopieur: (819) 823-9997

**Le seul vrai spécialiste du cellulaire à Sherbrooke**

**299\$** Rég. 499\$  
**Un dur de dur!**

**499\$** Rég. 799\$  
**Distinction assurée.**

**NOUVEAU! NOKIA 101**  
**499\$** Rég. 799\$  
**Grande flexibilité, petit prix!**

Informez-vous sur notre offre «WEEK-ENDS ILLIMITÉS»

\*Activation requise

**Bell Mobilité**  
Agent cellulaire autorisé

44694



Le directeur des élections, Pierre-F. Côté, serre la main du premier ministre Bourassa, à la réunion de création officielle du comité du OUI.

## Pierre-F. Côté préside la création des comités

Norman DELISLE Québec (PC)

Le directeur des élections du Québec Pierre-F. Côté a émis trois mises en demeure pour qu'on mette fin à de la publicité préférendaire illégale. Les trois fautifs ont finalement accepté de se conformer à la loi.

C'est ce qu'a confirmé hier soir M. Côté lui-même alors qu'il était

interrogé par les journalistes à son arrivée pour présider, comme la loi l'exige, la réunion de création officielle du comité du OUI. Il présidera aujourd'hui celle du comité du NON.

Les fautifs qui avaient contrevenu à la loi référendaire sont la compagnie Canadien International qui faisait de la publicité en faveur de sa liaison aérienne Québec-Ot-

tawa, le journal Le Soleil qui reproduisait cette publicité, et la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

«Aussitôt que les mises en demeure ont été signifiées, ils ont modifié leur publicité», a raconté M. Côté.

La loi interdit toute publicité en faveur de l'une ou l'autre des options avant le 27 septembre.